

Une autre vie s'invente ici

Les ateliers hors les murs

Quand l'enseignement supérieur investit le projet local



GUIDE

2025



Édito

Les ateliers hors les murs : explorer, transmettre, imaginer les territoires

Les ateliers hors les murs sont nés en 2005 d'une idée simple et puissante : faire sortir l'enseignement supérieur de ses murs pour le confronter au réel des territoires. La première expérience a eu lieu dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, avec une école d'architecture et sous l'impulsion de Marc Verdier. Il s'agit alors d'une immersion pédagogique, où étudiants, enseignants et acteurs locaux partagent un temps de réflexion et de projet. Dix ans plus tard, en 2015, à l'occasion d'un anniversaire célébré à l'école d'architecture de Nancy, la Fédération des Parcs naturels régionaux franchit un cap : et si cette démarche devenait un véritable dispositif soutenu, ouvert à la pluridisciplinarité, et structuré à l'échelle nationale ?

C'est ainsi qu'émergent les ateliers hors les murs, dans lesquels au moins deux écoles de disciplines différentes s'immègrent une semaine dans une commune de Parc pour établir un diagnostic et proposer des pistes de développement durable. Depuis 2017, plus de soixante ateliers ont vu le jour. Mais les ateliers hors les murs ne s'arrêtent pas à leur forme d'origine. Depuis 2023, la Fédération les fait évoluer en les consacrant à des thématiques précises : c'est la naissance des ateliers hors les murs biodiversité, qui conjuguent ancrage territorial et exigence thématique. Ce chemin n'aurait pas été possible sans un soutien déterminant de l'État : le ministère de la Culture, pour la diffusion auprès des écoles d'architecture ; le ministère de la Transition écologique, via les écoles de paysage ; l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, dans le cadre du programme «Petites villes de demain» ; et désormais l'Office français de la biodiversité, qui soutient les nouveaux volets.

À travers cette publication, nous souhaitons capitaliser cette expérience collective, et surtout ouvrir la voie à toutes les collectivités, toutes les écoles, qui souhaiteraient s'en saisir. La Fédération joue son rôle : appui méthodologique, assistance à maîtrise d'ouvrage, soutien financier. Mais l'essentiel est ailleurs : dans cette rencontre entre l'enseignement supérieur et les territoires, qui permet aux étudiants de découvrir une ruralité vivante, inventive, en quête d'ingénierie et de regards neufs. Nous ne sommes qu'au début de cette épopée. Une aventure qui réinvente l'aménagement du territoire, au service des transitions et des habitants.



Philippe Gamen

Président délégué de la FPNRF et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges,

Président de la Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Principe

C'est quoi un atelier hors les murs ?

Qui ?



2 formations de disciplines différentes
& 1 territoire d'accueil

Où ?



Dans un Parc naturel régional
ou un Parc national

Pourquoi ?



Pour établir un diagnostic précis
du territoire et des propositions
d'actions concrètes

Comment ?



1 semaine d'immersion à la découverte
du territoire et de ses acteurs clés

Et si le regard nouveau des étudiants vous
aidait à réfléchir à l'avenir de votre terri-
toire ?

Un atelier hors les murs associe au
moins deux formations d'enseignement
supérieur - par exemple en architecture,
agronomie, paysage, économie ou en
sociologie - pour analyser les enjeux d'une
petite ville, d'un village ou d'un bassin de
vie situé dans un Parc naturel.

L'atelier commence par une immersion des
étudiants sur le territoire, où s'alternent
temps d'arpentage et de rencontres avec
les élus, agents techniques, profes-
sionnels, services de l'État, habitants, CAUE,
associations... À la suite d'un travail
approfondi en classe, de séances de res-

titution et de débats, une production est
finale remise par les étudiants aux
collectivités : leur lecture pluridiscipli-
naire du territoire permet de dresser les
premières orientations d'un projet local
partagé.



@Marc Verdier

Un dispositif gagnant-gagnant

Quels résultats en attendre ?

Établissements d'enseignement supérieur :

- * **Une découverte des enjeux de la ruralité** : les étudiants sont confrontés aux spécificités du milieu rural et rencontrent les acteurs du territoire : élus, agents techniques, services de l'État, consultaires, ABF, associations, etc.
- * **C'est un exercice professionnalisant** par la mise en situation des étudiants et une ouverture vers les perspectives professionnelles dans les petites villes et les villages.
- * **Une expérience au carrefour de l'enseignement, de la recherche et des applications de terrain** : c'est une manière de valoriser l'expertise universitaire en appui aux politiques publiques locales.



Collectivités territoriales :

- * **Bénéficier d'une production riche** : les étudiants établissent un diagnostic fin des spécificités et atouts inhérents au territoire, ils imaginent des scénarios prospectifs, des trajectoires de développement et des actions concrètes qui peuvent être mis en œuvre.
- * **C'est un renfort en ingénierie** qui apporte un regard nouveau et extérieur sur les enjeux locaux. Les étudiants peuvent s'affranchir des cadres traditionnels d'intervention.

Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux :

- * **Promouvoir une approche transversale et pluridisciplinaire** : l'association de formations offre des ouvertures disciplinaires pour appréhender les territoires dans leur complexité, à l'effigie des missions et des équipes constituant les Parcs naturels.
- * **C'est un prétexte à la mobilisation locale** : l'intervention des équipes pédagogiques et les temps de restitution créent une dynamique autour d'enjeux communs avec les élus, les professionnels, les associations, les habitants...
- * **Il s'agit d'une expérimentation** pour trouver de nouvelles solutions en réponse aux enjeux du territoire.

Mode d'emploi

Étape par étape

Étape 1 :

Manifestez votre intérêt

Vous êtes élu, technicien, gestionnaire d'un territoire ? Ou bien enseignant, chercheur, responsable d'une formation ? Prenez contact avec la Fédération des Parcs pour repérer les opportunités en lien avec vos attentes.



Étape 2 :

Échangeons avec d'autres porteurs de projet

La Fédération des Parcs vous accompagne pour rencontrer des territoires et des formations volontaires, définir un sujet commun, la recherche de financements, nouer les partenariats...



Étape 3 :

Déposez un dossier de candidature

Lorsque le projet associe à *minima* deux formations de disciplines et d'établissements différents ainsi qu'un territoire d'accueil, déposez une candidature pour devenir lauréat des ateliers hors les murs. Un comité de sélection évalue l'opportunité des projets : pertinence de la problématique, pluridisciplinarité affirmée dans les méthodes de travail, restitution de livrables communs, mobilisation locale des élus et techniciens ainsi que qualité de l'accueil sur le territoire.



Étape 4 :

Devenez lauréats des ateliers hors les murs

Les lauréats bénéficient de la reconnaissance « Atelier hors les murs » gage de qualité de la démarche et facilitatrice dans l'obtention de financements locaux, d'une bourse de 2500 euros par la Fédération des Parcs et de la valorisation des travaux à l'échelle nationale.



Étape 5 :

Mettez en œuvre votre projet

L'immersion de terrain constitue la première étape de l'atelier : elle est le moment privilégié de rencontres des acteurs locaux et d'arpentage du territoire. Plusieurs restitutions peuvent ponctuer le projet, par exemple à l'issue de l'immersion mais aussi à la suite d'un travail en classe facultatif plus approfondi.

01

Allier les vocations productives du territoire avec la préservation de la biodiversité dans le Pays de Caux



Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande travaille au développement de modes de vie plus respectueux des équilibres entre les activités productives (agricoles, industrielles) et les cycles de renouvellement des écosystèmes. À l'échelle du Pays de Caux et la vallée de Seine, un Atlas de la Biodiversité Intercommunale a été lancé afin de collecter des données naturalistes, impliquer les usagers du territoire, préserver et restaurer les milieux naturels, favoriser une gestion durable des forêts ou encore maintenir les prairies agricoles. Ces connaissances ont alors pour vocation d'orienter les savoirs locaux dans l'objectif d'adapter les lieux de vie, les modes de production, favoriser le lien social et la responsabilité portée envers son territoire. Répondre à ces enjeux appelle les professionnels de l'aménagement du territoire à se rallier autour d'une culture commune. Les étudiants sont ainsi venus explorer ce besoin en complément de la démarche d'ABC : comment prendre en compte la biodiversité dans toutes les dimensions qui font vivre le territoire ?



@Bastien Galant



@Nicolas Sanaa

Porteurs du projet :

Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

M2 Atelier de projet « Ruralités en action ! »

École Nationale Supérieure d'Agronomie et d'Industries Agroalimentaires

Master « Agricultures et Développement des Territoires »



Durée et effectif :

4 mois - 36 étudiants



Budget global :

22 000 €



Partenaires :

DDTM 76 - Région Normandie - Communauté de communes Yvetot Normandie - Caux Seine Agglo

et après ?

Un numéro spécial des Études Normandes paraîtra prochainement sur les travaux.



02 Interfaces entre l'eau et la ville d'Abbeville



À l'interface entre les eaux marines et les eaux continentales, le Parc naturel régional de la Baie de Somme - Picardie maritime entretient un rapport singulier avec la ressource en eau, ainsi que ses zones humides, dont certaines sont reconnues et protégées à l'échelle internationale par la Convention de Ramsar. Au-delà des périmètres labellisés, les activités humaines (pratiques agricoles, artificialisation des sols...) peuvent affecter la qualité et la disponibilité de la ressource en eau. Dans les villes, la présence de l'eau suggère aussi de penser aux conséquences du changement climatique et aux événements climatiques extrêmes comme ceux récemment vécus dans les Hauts-de-France. Reconnaissant l'importance des zones humides urbaines, la commune d'Abbeville souhaitait candidater au label « Ville Ramsar » pour mieux les valoriser et les protéger, renforcer son identité et structurer les actions locales. C'est dans ce cadre que les étudiants ont apporté des clés de réflexion : comment aborder les interfaces entre l'eau et la ville ?

Porteurs du projet :

**Parc naturel régional de Baie de Somme
Picardie maritime**

Université d'Artois

Master « Développement des Territoires,
Aménagement et Environnement »

AgroParisTech

Master « Gouvernance de la Transition,
Écologie et Sociétés »

Durée et effectif :

3 mois - 30 étudiants

Budget global :

12 400 €

Partenaires :

Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme - AMEVA – EPTB de la Somme - Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France

Fun fact :

Abbeville a obtenu
le label « Ville Ramsar »
en janvier 2025 à la suite
de l'atelier hors les murs.



@Bastien Galant



03 Anticiper les changements agro-éco-paysagers à l'échelle de l'ancien canton d'Oust



Dans le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, l'ancien canton d'Oust rencontre d'importantes mutations de l'activité agricole. Marqué par la déprise, l'enrichissement et les nombreuses transmissions d'exploitations sans repreneurs dans les années à venir, ce territoire montagneux demande d'anticiper le renouvellement des générations, mais aussi d'accueillir les nouveaux arrivants aux projets parfois en rupture avec les pratiques traditionnelles. Alors que la récente crise agricole réoriente l'attention sur le bien-vivre des agriculteurs, les défis du changement climatique (sécheresse, disponibilité de l'eau, des fourrages...) et les demandes sociétales (relocalisation de l'alimentation...) insistent sur l'urgence de coopérer localement pour accompagner les transitions agricoles et alimentaires. Les étudiants sont venus contribuer à la réflexion de ce territoire pour déterminer : quels sont les changements agricoles, éco-paysagers et sociaux à venir dans une perspective de relocalisation de l'alimentation ?

Porteurs du projet :

Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Institut Agro d'Angers
M1 spécialité Paysage

École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse
Master « Agro-Écologie du Système de Production au Territoire

Durée et effectif :

6 mois - 25 étudiants

Budget global :

9 115 €

Partenaires :

Communauté de communes Couserans-Pyrénées et ses 8 communes
- Chambre d'Agriculture 09 - SAFER
- Région Occitanie - FEADER

À savoir :

La production des étudiants a permis de lancer la démarche MOB'agri avec les partenaires locaux.



@Camille Fleury

04 Allier la forte attractivité du territoire rural de Bonnétage à un paysage durable



La commune de Bonnétage est située dans le Parc naturel régional du Doubs-Horloger. Elle s'étend de la Vallée du Dessoubre à la frontière Suisse, impliquant des enjeux frontaliers majeurs, notamment sur le plan de la démographie, de l'habitat et de l'économie. Le territoire est soumis à une pression foncière importante qui doit trouver un équilibre avec les enjeux de préservation de la qualité paysagère et des terres agricoles, alors même que l'agriculture locale est tournée vers les productions fromagères de haute valeur. Cette situation est partagée par de nombreuses autres communes du Parc naturel régional. C'est pourquoi les étudiants ont été conduits à explorer une autre manière d'aménager le territoire à Bonnétage : comment continuer d'accueillir la population tout en préservant la qualité du cadre de vie, ses paysages typiques, et en faisant face aux problématiques engendrées par la situation socio-économique frontalière et le changement climatique ?

Porteurs du projet :

Parc naturel régional du Doubs-Horloger

École d'Urbanisme de Paris

Master « Urbanisme et Aménagement »

Institut Agro d'Angers

Master « Projet de paysage : site et territoire » et Master « Paysage : opérationnalité et projet »



Durée et effectif :

6 semaines - 30 étudiants



Budget global :

21 890 €



Partenaires :

Région Bourgogne Franche-Comté

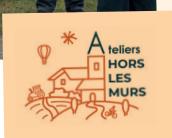


@Chloé Personeni



Insolite :

Les habitants de Bonnétage n'avaient pas de gentilé jusqu'au passage des étudiants : ils ont proposé « les bonnes personnes ».



05 Mise en valeur des paysages en transition à travers les patrimoines des Sources du Lac d'Annecy

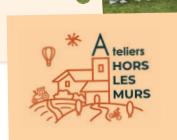


Située dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges, Faverges-Seythenex est la ville-centre de la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy. Elle signe une convention "Petites villes de demain" en 2023, lui permettant d'adopter une stratégie de revitalisation pour reconquérir le centre ancien, renforcer le lien social et adapter la ville au changement climatique. Il s'agit de remédier aux fragilités de la ville : bâti vieillissant, locaux vacants, faibles animations et diversité commerciale, sous équipement, prépondérance de la voiture... en s'appuyant sur ses atouts, comme son cadre naturel majestueux bordé de grands massifs, et ses potentiels analysés au cours de plusieurs études thématiques. Dans le cadre de l'action dédiée à la valorisation des patrimoines, les étudiants sont alors venus en renfort d'une problématique transversale, dépassant l'échelle de la ville centre : comment qualifier et mettre en valeur la diversité, les interrelations et la complémentarité des patrimoines répartis sur le territoire auprès des habitants et visiteurs du territoire ?



À savoir :

L'atelier hors les murs a permis au lycée Lafontaine de travailler plus étroitement qu'auparavant avec les élus de Faverges-Seythenex



@Mélanie Bertin et Géraldine Charvin

Porteurs du projet :

Parc naturel régional du Massif des Bauges

Université Savoie Mont Blanc
Master « Management du Tourisme Durable »

Lycée Lafontaine de Faverges-Seythenex
DNA MADE mention « espace »

Fondation de l'Université Savoie Mont-Blanc

Chaire « Valoriser les communs »
DNA MADE mention « espace »

Durée et effectif :
6 mois - 36 étudiants

Budget global :
13 450 €

Partenaires :
Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy - Office de Tourisme Sources du lac d'Annecy - Région Auvergne-Rhône-Alpes - État

Rétrospective en chiffre

Pourquoi pas vous ?



60 projets lauréats
depuis 2018

+ de
60
établissements
d'enseignement
supérieur partenaires :

architecture, paysage, agro-nomie, urbanisme, sociologie, écologie, économie, sciences politiques, design, tourisme, artisanat, anthropologie, développement local, arts appliqués, géographie, ingénierie culturelle, génie civil, droit...



+ de
2000
étudiants
ont participé
à un atelier
hors les murs



3 vagues
de sélection par an



Une bourse de
2500 €
en soutien à chaque
projet lauréat

Plus d'informations :

Bastien Galant

Chargé de mission
"enseignement supérieur et territoire"

06 59 61 58 81

bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien Hugault

Chargé de mission
« chartes et enseignement supérieur »

06 99 93 82 91

fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

Nicolas Sanaa

Chargé de mission
« aménagement du territoire »

06 99 94 42 42

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
27 rue des Petits Hôtels 75 010 Paris
Tél. 01 44 90 86 20
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
 **www.parcs-naturels-regionaux.fr**

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux



Avec le soutien financier de

